



Championnat du club Règlement 2018

1ère PHASE : QUALIFICATION

- L'épreuve de qualification se déroulera le 21 avril sur le terrain du golf de Guerville.
- Inscriptions auprès de l'accueil du golf, sur le site de l'AS, ou sur la liste prévue à cet effet jusqu'au Jeudi 19 avril à 18h.
- Il est rappelé que cette compétition est ouverte à la totalité des membres plein temps du golf de Guerville, aux semainiers (avec green-fee), ainsi qu'aux extérieurs (avec green fee). Les résultats des compétiteurs compteront pour le calcul de leur index.
- Droits de jeu (hors green fee) :
 - Membres AS : 7 euros
 - Non Membres AS : 14 euros
- Formule de jeu :
La formule de jeu est le stableford pour toutes les séries.
- Séries et marques de départ :
Dames :
 - 1ère Série jusqu'à 24.4 d'index – Marques bleues
 - 2ème Série à partir de 24.5 d'index – Marques rougesMessieurs :
 - 1ère Série jusqu'à 18.4 d'index – Marques blanches
 - 2ème Série à partir de 18.5 d'index – Marques jaunesLes index pris en compte sont ceux lors de l'établissement de la liste des départs.

2ème PHASE : MATCH-PLAYS

- Pour pouvoir accéder aux phases des match-plays désignant les vainqueurs, les participants doivent être à jour de leur cotisation AS avant de prendre le départ des qualifications.
Seuls les membres AS sont admis à cette phase de match-play.
- Sélection et tableaux :
Sont sélectionnés les 16 joueuses et joueurs ayant réalisés les meilleurs scores bruts dans chaque série. Les tableaux seront composés selon les préconisations de la Fédération Française de Golf.
- La formule de jeu pour l'ensemble des séries est le MATCH-PLAY BRUT. Les marques de départs sont les mêmes que lors de la phase qualificative.
En cas d'égalité à l'issue du tour conventionnel, les adversaires continueront en play-off trou par trou à partir du trou n°1.
L'ensemble des tableaux des match-plays sera affiché au club house.
- Les matchs doivent être joués dans un délai imparti. La date limite de chaque tour est fixée comme suit :

1/16ème de finale : 20 mai 2018
1/8ème de finale : 17 juin 2018
1/4 de finale : 2 septembre 2018
1/2 finale : 30 septembre 2018
Finale : 21 octobre 2018

- Si un match n'était pas joué à la date limite, les deux joueurs sont disqualifiés. Ils peuvent toutefois demander, avant cette date limite, s'ils n'ont pas pu se mettre d'accord pour jouer, que le gagnant du match soit désigné par tirage au sort par le comité de l'épreuve.
- Prix :
La remise des prix aura lieu le 21 octobre 2018 à l'issue de la compétition organisée ce jour-là. Les vainqueurs de chaque série seront récompensés.
- Comité de l'épreuve :
Marin Rondeaux / Sylvain Cadet / Jean-Claude Decamps / Pierre Jacob